

# COPMRENDRE ET GERER LES AUTHENTIFICATIONS DANS LES EPLE DE L'ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS

février 2012  
christophe.vardon@ac-orleans-tours.fr

## Authentification

Elle permet **d'identifier** un utilisateur qui se connecte au système d'information de l'académie, soit sur un site internet, soit dans un établissement.

Elle est une nécessité du point de vue légal.

Certaines applications nécessitent une authentification dite "faible" (login+ mot de passe); d'autres nécessitent une authentification dite "forte" (utilisation d'une clé OTP)

## Authentification unique (angl : SSO)

Un effort est fait au niveau de l'académie pour qu'un seul login (+ mot de passe) soit suffisant pour accéder à l'ensemble des services.

## Identification du besoin

Le compte utilisateur permet aux professeurs et aux élèves de se connecter de façon individualisée au réseau pédagogique et à l'ENT, d'accéder à leurs documents personnels et à des documents partagés avec leur(s) classe(s).

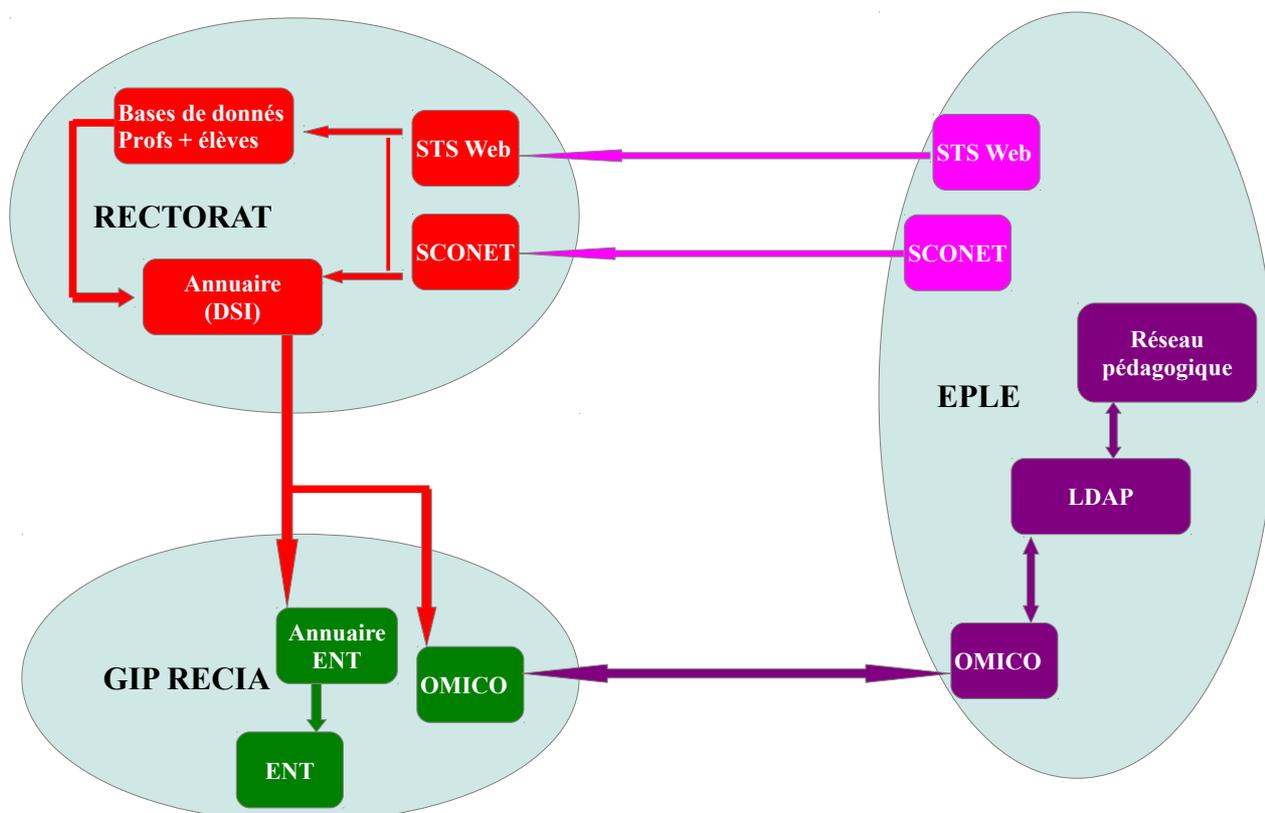
Dans les EPLE, on souhaite que les professeurs et les élèves aient un compte valide dès la rentrée de septembre. Dans le cas d'un nouvel arrivant ou d'un professeur remplaçant, on souhaite qu'il dispose d'un compte le plus tôt possible après son arrivée dans l'établissement.

:

Note : dans le document suivant, vous trouverez des références à la Direction des Services d'Informatiques (DSI). Il s'agit de la nouvelle dénomination du CATEL.

## SCHÉMA SYNOPTIQUE DU SYSTÈME

Ce schéma résume les différents intervenants, et les éléments fonctionnels du système. Les scénarii donnent des exemples concrets de fonctionnement (voir ci-après)



### Remarque

- => L'ENT utilise les comptes de l'"annuaire"
- => Le réseau pédagogique utilise les comptes du LDAP local
- => Chaque utilisateur doit gérer **2 comptes**

### Légende

<span style="color: red;">■</span>	responsabilité DSI
<span style="color: green;">■</span>	responsabilité GIP RECIA
<span style="color: magenta;">■</span>	responsabilité EPLE
<span style="color: purple;">■</span>	responsabilité admin local

### Éléments du système

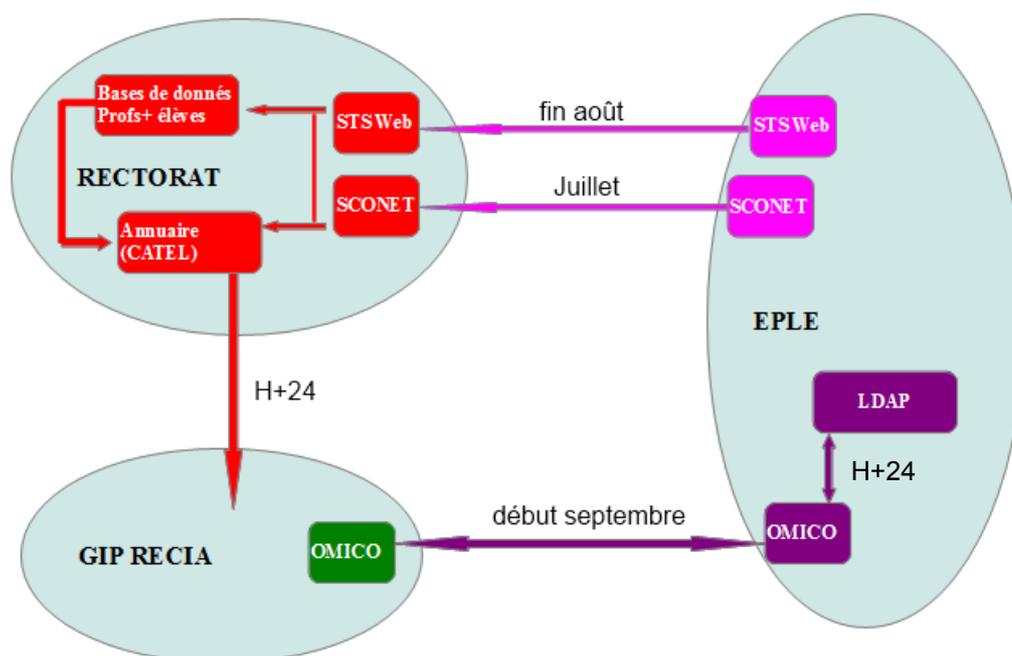
Annuaire (DSI) dit "fédérateur"	ce super-annuaire contient les personnels et élèves du système éducatifs. Il fédère les données issues des différentes bases de données (ci-dessous)
Bases de données élèves + profs	Ces bases de données contiennent les renseignements sur différents type de personnels : public, privé, premier degré.. destinées à diverses applications.
STS Web	Permet aux EPLE de renseigner les services des enseignants
SCONET	Permet aux EPLE de renseigner les données "élève"
OMICO	Permet aux administrateurs d'alimenter le LDAP local.
LDAP	Annuaire local (comptes) pour le réseau pédagogique

## 1ER SCÉNARIO : CRÉATION DES COMPTES ÉLÈVES ET PROFESSEURS À LA RENTRÉE

*L'inscription des élèves a lieu au mois de juillet et l'affectation des services des enseignants a généralement lieu entre juin et août. Fin août, les informations nécessaires sont disponibles pour lancer la création des comptes, pour la connexion au réseau pédagogique et à l'ENT.*

- Tout part de la saisie de donnée sur STS Web et SCONET dans l'EPLE :
- Le proviseur ou sa secrétaire saisit les données relatives à l'élève sur SCONET, au moment de son inscription (en général au mois de Juillet)
- Le proviseur ou sa secrétaire saisit les données relatives au professeur sur STS Web, c'est-à-dire ses affectations de service (classes), au plus tard fin août. (opération indépendante des vs !)
- Dès saisie, les données sont intégrées par la DSI dans les bases de données adéquates.
- La nuit suivante, ces données sont traitées pour alimenter l'annuaire (dit "fédérateur") qui est la référence de base pour tous les systèmes d'information;
- En fin de nuit, les mises-à-jour de l'annuaire sont transmises au GIP RECIA.
- Il appartient maintenant à l'administrateur du réseau pédagogique de l'EPLE d'utiliser l'outil OMICO pour intégrer ces données dans le LDAP (annuaire) de son établissement.

Conclusion : si toutes les informations ont bien été saisies dans STS Web, les professeurs et élèves ont leurs classes correctement affectées. (la procédure prend au minimum 48h)

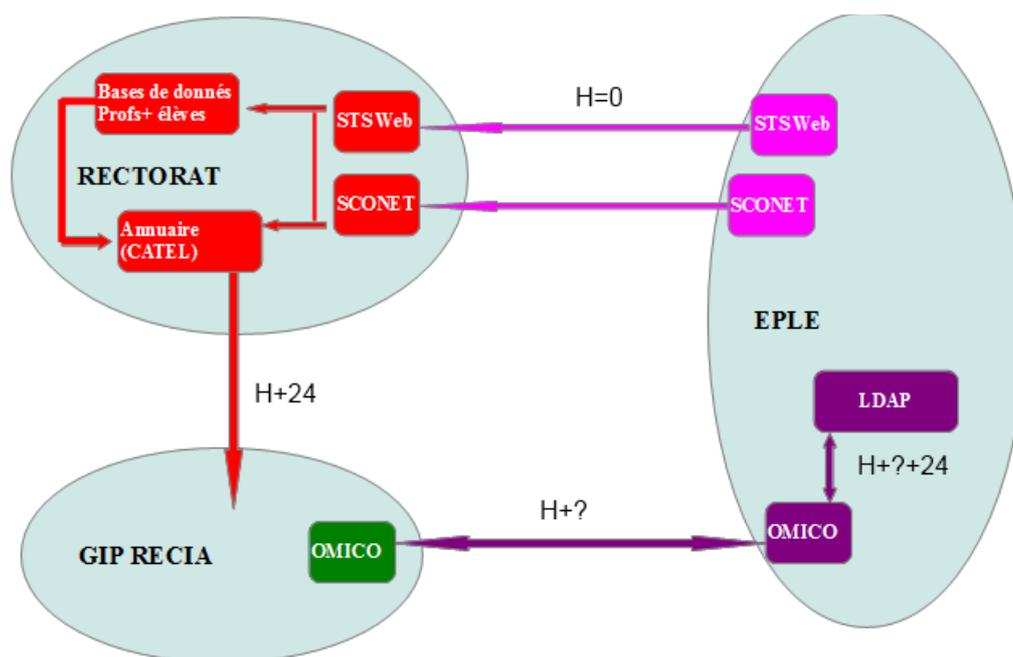


## 2ND SCÉNARIO : CRÉATION DE COMPTE POUR UN PROFESSEUR REMPLAÇANT

*Le remplaçant est affecté à titre temporaire à n'importe quel moment de l'année*

- Tout part de la demande de suppléance émanant du chef d'établissement (application SUPPLE)
- Le professeur remplaçant est affecté à l'établissement par le rectorat et la base de donnée rectorale "professeur" est mise à jour; (mais aucun service n'est déclaré dans cette base!!)
- Le proviseur ou sa secrétaire saisi les données relatives au professeur sur STS Web, **c'est-à-dire ses affectations de service (classes)**; immédiatement après affectation de la suppléance.
- La nuit suivante, ces données sont traitées pour alimenter l'annuaire (dit "fédérateur") qui est la référence de base pour tous les systèmes d'information;
- En fin de nuit, les mises-à-jour de l'annuaire sont transmises au GIP RECIA.
- Il appartient maintenant à l'administrateur du réseau pédagogique de l'EPLE d'utiliser l'outil OMICO pour intégrer ces données dans le LDAP (annuaire) de son établissement. Le LDAP est mis à jour dans la nuit qui suit la procédure OMICO.

Conclusion : si toutes informations ont bien été saisie **dans STS Web**, le professeur remplaçant a ses classes correctement affectées.



## ANNEXE - DIVERS

- les six bases de données sont : EPP public (professeurs du public), EPP privé (professeurs du privé), AGAPE public (enseignants du primaire, dépendants de l'inspection académique), AGAPE privé, AGORA (personnels administratifs), RAMSESE.
- La "Nomenclature" permet de normaliser les champs des bases de données en vue de leur intégration dans l'annuaire fédérateur.
- Chronologie de mise à jour : les bases de données sont traitées à 19h30 pour alimenter l'annuaire; la mise à jour de l'annuaire est transférée vers l'ENT à 3h00; vers la base servant à la génération des comptes réseau pédagogique à 5h00; vers l'application Gabee à 6h30, ...
- Si les données entrée dans SCONET concernant un élève ne sont pas satisfaisantes, celui-ci prend le statut "élève bloquant". Cela peut être vérifié depuis l'interface SCONET. (symptôme du problème : aucun compte créé pour cet élève)
- L'application SCONET sera remplacée par l'application SIECLE à partir de mars 2012.
- Concernant les "téléservices" (ex: "sconet notes", "sconet absences", "OBI" ...) : le chef d'établissement doit déclarer au niveau de l'application qu'il souhaite les utiliser; c'est seulement alors qu'il est possible de générer les comptes pour les élèves et pour les parents

## CONCLUSIONS

- ➔ Dans l'état actuel, un utilisateur, qu'il soit professeur ou élèves doit gérer 2 identifiants distincts : le mot de passe ENT (stocké sur l'annuaire), et le mot de passe du réseau pédagogique (LDAP)
- ➔ L'administrateur réseau est responsable de la génération des identifiants du réseau pédagogique (LDAP), mais pas des identifiants ENT (annuaire)

## LIENS UTILES

- <http://mission.tice.ac-orleans-tours.fr/moodle/mod/resource/view.php?inpopup=true&id=267>
- <http://mission.tice.ac-orleans-tours.fr/moodle/mod/resource/view.php?inpopup=true&id=286>
- [http://mission.tice.ac-orleans-tours.fr/moodle/file.php/13/preparer\\_rentree/Alimentation\\_comptes\\_V2011.pdf](http://mission.tice.ac-orleans-tours.fr/moodle/file.php/13/preparer_rentree/Alimentation_comptes_V2011.pdf)